



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-10(01)

Vérification de l'intégrité des logiciels et des micrologiciels

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-10(01) – Vérification de l'intégrité des logiciels et des micrologiciels (-F-)

Énoncés :

Exiger que la développeuse ou le développeur du système, du composant de système ou du service qui s'y rapporte vérifie l'intégrité des composants logiciels et micrologiciels.

Responsable : Aucun

Discussion :

La vérification de l'intégrité des logiciels et des micrologiciels permet aux organisations de détecter les changements non autorisés apportés aux composants logiciels et micrologiciels au moyen d'outils, de techniques et de mécanismes fournis par la développeuse ou le développeur. Les mécanismes de vérification de l'intégrité peuvent également détecter la contrefaçon de composants logiciels et micrologiciels. Les organisations vérifient l'intégrité des logiciels et des micrologiciels au moyen, par exemple, du hachage unidirectionnel sécurisé fourni par les développeuses et développeurs. Les logiciels et micrologiciels qui sont produits incluent également les mises à jour qui doivent être appliquées à ces logiciels et micrologiciels.